

# Plan de transition pour L'Arche internationale

**V4 (finale)**



Avant-propos : Il s'agit ici d'une version finale après consultation auprès du Conseil de surveillance international (CSI), de l'Équipe de direction internationale (EDI), Équipe de soutien internationale, les présidents des pays confirmés et le Comité de nomination international. Ce plan de transition devrait être approuvé par l'Assemblée de la fédération en juin. Dans les prochaines semaines, il y aura 4 Open calls pour répondre aux questions et commentaires sur ce plan de transition.

## I. Introduction

En mars 2023 a eu lieu à Rome la rencontre du leadership de la Fédération. Cette rencontre regroupait les Responsables internationaux, le CSI, l'ÉDI, l'Équipe de soutien internationale, les responsables des différents pays. Trois membres du comité de nomination étaient aussi avec nous. Certains éléments ayant fait un large consensus ont été présentés dans le rapport envoyé par Alison Lindsay-Cross le 6 avril dernier. Les voici :

1. Il n'y aura pas de nomination de nouveaux responsables internationaux lors de l'Assemblée de la Fédération en juin.
2. Nous entrons dans une période intérimaire qui reste à définir.
3. Le CSI dirigera la Fédération pendant cette période intérimaire et travaillera sur un plan de transition avec l'équipe de direction internationale. L'équipe de soutien contribuera également à ce processus.
4. Le travail du comité de nomination se poursuivra en ce qui concerne le nouveau mandat et les nominations pour le CSI et qu'il établira un rapport écrit présenté à l'Assemblée.
5. Le Comité de nomination interrompra ses travaux en ce qui concerne la nomination du leader international et du vice-leader international. Le processus de nomination sera relancé et fera partie du plan de transition.
6. Le CSI enverra régulièrement des communications et des mises à jour à toutes les personnes concernées.
7. Que la Constitution demeure notre point de référence.

## **II. Objectifs**

1. Revoir et relancer le processus pour la nomination de deux responsables internationaux
2. Préparer le terrain pour le travail l'Équipe de direction internationale et les nouveaux responsables internationaux afin de réaliser le nouveau mandat pour la Fédération
3. Maintenir les services « essentiels » et soutenir la vie de la Fédération pendant la période de transition.

## **III. Echancier**

Nous prévoyons un échancier s'étendant de 6 à 12 mois. Idéalement, nous aurions deux nouveaux responsables internationaux pour une éventuelle réunion du Leadership élargi de la Fédération en mars 2024.

## **IV. Autorité pendant la période intérimaire**

L'autorité dernière dans la Fédération est détenue par l'Assemblée de la Fédération. (Art. 10)

L'Assemblée de la Fédération délègue son autorité aux Responsables internationaux et au conseil de surveillance international. (Art. 13)

En l'absence exceptionnelle de deux responsables internationaux, ce sera le Conseil de surveillance international qui portera l'autorité dans la Fédération et aussi de façon exceptionnelle, ce sera le président du Conseil de surveillance international qui sera la personne de référence, à l'interne et à l'externe, et agira comme « directeur exécutif par intérim » de la Fédération pendant la période intérimaire. Pendant cette période de transition, c'est le vice-président du CSI qui agira comme président et qui dirigera le CSI. Le CSI travaillera en collaboration avec l'Équipe de direction internationale et l'Équipe de soutien internationale. Le directeur exécutif par intérim se rapporte au Vice-président du CSI.

À la fin de transition, le rôle de directeur exécutif par intérim n'existera plus et le Président et le Vice-Président du CSI reprendront leurs rôles.

## V. Trois objectifs

### **Objectif 1 : Revoir et relancer le processus pour la nomination de deux responsables internationaux**

Dans le contexte actuel, le comité de nomination a fait part de sa difficulté à pouvoir proposer des candidatures pour les rôles des responsables internationaux. En ce moment de notre histoire, nous aurons certainement à revisiter notre façon de travailler avec le comité de nomination. Il y avait consensus pour prendre un temps d'arrêt et de revoir notre procédure avec le comité de nomination et de relancer le processus avec l'aide possible d'une firme en recrutement international.

Préalable : Vérifier que le Comité de nomination accepte de poursuivre dans une démarche modifiée. Vérifier la possibilité qu'un membre du CSI se joigne au Comité pour cette étape du travail.

Voici 3 propositions pour atteindre cet objectif. Les objectifs 1 et 2 seront traités en simultané :

1. Clarifier et prioriser certains éléments des rôles à privilégier pour le prochain mandat. (Échéancier : septembre 2023)
  - a. Discussion avec un/des membre/s du comité de nomination et un membre du CSI dans 3 rencontres en ligne d'une heure.
    - i. Rencontre avec ÉDI
    - ii. Rencontre avec Équipe de support
    - iii. Rencontre avec CSI
  - b. Sondage : Diffuser la description de rôle et mesurer quels seront les éléments importants à prioriser. Sondage envoyé au leadership élargi de la Fédération
  - c. Le Comité de nomination finalise la description des rôles pour publication. Elle est soumise à l'EDI pour consultation et au CSI pour approbation.
  
2. Faire appel à une firme spécialisée en recrutement international. C'est le CSI qui engagera cette firme qui travaillera avec le Comité de nomination. Ce serait probablement un appel de candidatures fait simultanément à l'interne et à l'externe.
  - a. Démarche exploratoire pour trouver une firme (mai-juil. 2023)
  - b. Travail préparatoire avec comité de nomination (sept.-oct. 2023)
  - c. Période de recrutement et de sélection (nov. 2023-fév. 2024)

- d. Assemblée générale spéciale en ligne pour nommer les responsables internationaux (mars 2024)
  - e. Présentation (présence) à la rencontre du Leadership étendu de la Fédération (mars 2024)
  - f. Entrée en fonction le plus rapidement possible et fin de la période intérimaire.
3. À la lumière de cette expérience, documenter et possiblement revoir notre processus de nomination pour l'Assemblée de la Fédération de 2028.

## **Objectif 2: Préparer le terrain pour le travail de l'Équipe de direction internationale et les nouveaux responsables internationaux afin de réaliser le nouveau mandat pour la Fédération**

Il semble que le travail de l'Équipe de direction internationale avec les Responsables internationaux a été difficile pour différentes raisons notamment sur la vision de l'Arche internationale, sur l'acceptation de la constitution de 2012, sur la façon de prendre des décisions, sur les besoins et les réalités différentes des pays confirmés et des autres pays et communautés représentés par les délégués internationaux.

Il s'agit ici pour l'Équipe de direction internationale de faire un travail en amont afin de faciliter la transition et l'accueil de nouveaux responsables internationaux. Voici quelques suggestions de sujets à aborder : Revoir les données de rapports faits durant le présent mandat concernant le travail de l'équipe, le leadership et la gouvernance, analyse des besoins, désirs (comblés ou non) de chacun afin de pouvoir réaliser la mission de l'Arche dans les entités dont ils ont la responsabilité, comment assurer l'unité au sein de la Fédération, comment allier le rôle particulier(pays) avec le rôle de direction pour la Fédération, arrimage des activités de l'équipe de support internationale avec les différents rôles de support ailleurs dans la Fédération, notamment dans les pays confirmés, la prise de décision dans la constitution, balise pour le travail avec le directeur des opérations, etc.

Préalable 1: Accepter que ce n'est pas le moment à cette étape de régler les points du mandat concernant la gouvernance.

Préalable 2: Travailler avec la Constitution de 2012 comme cadre de référence.

Nous suggérons de faire appel à un coach externe, pour nous accompagner dans cette démarche.

- Septembre 2023 : Rencontre en ligne de l'ÉDI afin de nommer ensemble les éléments sur lesquels on aimerait avancer.
- Octobre 2023 : Rencontre en ligne de l'ÉDI avec coach pour amorcer travail
- Novembre 2023 : Rencontre en personne de l'ÉDI pour réunion habituelle où deux jours pourraient être consacrés à la démarche. Du temps avec le CSI sur ce sujet
- Une rencontre, avec la présence du coach, lors de l'entrée en fonction des nouveaux responsables.
- Autres rencontres au besoin.

### **Objectif 3 : Maintenir les services « essentiels » et soutenir la vie de la Fédération pendant la période de transition.**

Les différentes équipes de travail seront sur le terrain, dans le travail d'accompagnement, de soutien et même de développement. La vie continue et nous ne mettons pas la Fédération et L'Arche internationales sur pause. Voici certaines dispositions intérimaires qui seront mises en place.

#### **A. Equipe de direction internationale**

Il s'agit ici de soutenir le travail pour les responsables des pays confirmés et les délégués internationaux. C'est le directeur exécutif par intérim qui coordonnera l'animation de l'équipe.

1. Réunion d'équipe mensuelle en ligne (durée de 3 h. à ajuster au besoin). Le contenu des réunions de l'automne touchera le travail d'équipe. Le but est de traiter des questions qui surgissent et qui demandent une réponse et une concertation dans son application.
2. Rencontre individuelle en ligne avec chaque membre de l'ÉDI aux 6 semaines ou selon les besoins.
3. Rencontres mensuelles en ligne avec les délégués internationaux en groupe pour leurs questions particulières.
4. Délégués internationaux : rencontres de travail entre eux au besoin. Le directeur exécutif par intérim valide les décisions et approuve les dépenses lorsque nécessaire.
5. Accueil d'un nouveau Responsable national pour les États-Unis. (Automne 2023)
6. Les rencontres en personne de novembre 2023 et de mars 2024 sont maintenues.

7. La personne responsable de l'Équipe de Soutien internationale participera aux rencontres de l'ÉDI afin de faire le lien avec les autres membres de l'équipe de soutien, jusqu'à la nomination d'un Directeur des opérations (voir plus bas).
8. Quelques rencontres sont à prévoir avec les présidents des pays confirmés et des autres pays.
9. Rencontres de transition avec les pays confirmés : Rencontres en ligne avec chaque pays confirmé (Responsable national et président national) avec les responsables internationaux et le futur président du CSI. (Juin 2023)

## **B. Equipe de soutien**

L'équipe de soutien internationale collabore avec toutes les instances afin d'offrir les différents services pour la Fédération et pour le fonctionnement de L'Arche internationale.

### 1. Processus de nomination d'un directeur des opérations

Le premier besoin exprimé par l'équipe et qui a fait consensus lors de la rencontre de Rome est la nomination d'un Directeur des opérations qui coordonne et supervise le travail de l'Équipe de soutien et qui est le lien avec les Responsables internationaux et l'Équipe de direction internationale. Le CSI est d'avis d'aller de l'avant avec la nomination d'un Directeur des opérations pour l'automne 2023.

- a. Révision de la description du poste et formation d'une équipe de sélection (Mai 2023)
- b. Ouverture du poste à l'interne et à l'externe (Juin 2023). Recours possible à une firme de recrutement externe
- c. Entrée en fonction idéalement en octobre 2023.

### 2. Nomination d'un responsable intérimaire de l'équipe de soutien (Mai 2023)

Le responsable intérimaire de l'équipe de soutien veillera à ce que le travail de l'équipe de soutien se poursuive conformément aux priorités stratégiques établies et confirmées dans le cadre d'un dialogue avec le directeur exécutif intérimaire. Le responsable intérimaire sera la personne de référence/liens entre l'équipe de soutien et : les délégués internationaux, l'ÉDI et le directeur exécutif par intérim. Le responsable intérimaire travaillera en étroite collaboration avec la directrice des finances. Ce rôle prend fin avec la nomination d'un directeur des opérations.

Responsabilités de ce poste intérimaire :

- Diriger la coordination des appels de l'équipe de soutien.
- Être à la disposition des membres de l'équipe de soutien pour soutenir le fonctionnement des axes de travail établis et aider à répondre aux questions et aux besoins émergents au cours de la période intérimaire.
- Diriger la coordination et l'exécution de la réunion de l'équipe de soutien en septembre 2023.
- Rencontrer mensuellement les délégués internationaux pour assurer l'alignement et la coordination avec les travaux de l'équipe de soutien.
- Rencontrer au moins une fois par mois le directeur exécutif par intérim pour faire le point sur la situation et répondre aux nouvelles préoccupations et questions.
- Participer aux rencontres mensuelles de l'ÉDI.

### **C. Conseil de surveillance international**

Le conseil de surveillance international, en plus de ses opérations régulières, verra à la bonne marche de la transition en cette période intérimaire. Certains membres du Conseil seront appelés à siéger sur différents comités pendant la période de transition et même au-delà si nécessaire.

#### 1. Rôle du président du CSI

De façon exceptionnelle, ce sera le président du Conseil de surveillance international qui sera la personne de référence, à l'interne et à l'externe, et agira comme « directeur exécutif par intérim » de la Fédération pendant la période de transition. Il s'agit d'un rôle temporaire de supervision, de validation, de décision. Ce rôle de directeur exécutif par intérim prend fin avec l'arrivée de nouveaux responsables internationaux en fonction. Une compensation financière approuvée par le CSI est prévue durant cette période. Voici les responsabilités visées :

- Équipe de soutien :
  - Coordonner le travail étroit avec le responsable intérimaire de l'équipe de soutien et éventuellement avec le directeur des opérations
  - Au besoin, validation et décisions dans certains dossiers (ressources humaines, budgets, actions à poser à court terme, calendrier des événements, etc.)
  - Participer à la rencontre de l'équipe de soutien en septembre 2023
  - Supervision du directeur de l'équipe de soutien par intérim, de la directrice des finances et du directeur des communications de l'Arche internationale

- Équipe de direction internationale
  - Coordination des rencontres d'équipe
  - Appels de supervision (support, accompagnement) avec les membres de l'équipe et les présidents
  - Planification du travail avec un éventuel coach (objectif 2)
  - Au besoin, validation et décisions dans certains dossiers (ressources humaines, budgets, actions à poser à court terme, etc.) principalement pour les délégués internationaux
- Relations externes
  - Être la personne de référence s'il y a des démarches à faire avec des personnes ou organismes extérieurs (partenaire, plainte, représentation). Possibilité de délégation selon les situations.
  - Demande de représentation de l'Arche internationale.
- Personne de référence pour certains comités au besoin. D'autres membres du CSI seront éventuellement délégués.:
  - Comité de réglementation international
  - Safeguarding
  - Comité d'Allocation financière : 1 membre du CSI à déterminer
  - Utilisation du fonds d'urgence
  - Comité d'appartenance
  - Fundraising/Grants
  - Calendrier international des rencontres et formations :
  - Comité de jumelage - PAUSE
  - Représentants des églises - PAUSE
- Certains dossiers à suivre
  - Travail sur certaines politiques internationales concernant particulièrement la gestion de conflits - les processus
  - Dossiers de propriété intellectuelle (Autriche, Belgique, Allemagne, Hongrie)
  - Les archives de la Commission d'étude et la commission d'enquête
  - Suivi suite à la Commission d'étude, prochaines étapes.

## 2. Nomination d'un(e) adjoint(e) administratif/ive au CSI et au directeur exécutif par intérim(temporaire)

Le CSI croit nécessaire de créer un poste temporaire à temps plein pendant la transition en support direct et exclusif au CSI et au directeur exécutif par intérim. Cette personne fera partie de l'équipe de soutien administratif et aura la responsabilité d'organiser les rencontres, faire les suivi, les prises de contact, la rédaction de documents principalement pour le directeur exécutif par intérim et pour le CSI. Cette personne sera supervisée par le directeur exécutif par intérim..



## **Rencontre de Leadership élargi de la Fédération**

Dans le contexte actuel, le CSI a prévu que la rencontre de mars 2024 soit une rencontre du Leadership élargi de la Fédération regroupant le CSI, l'ÉDI, l'équipe de support, les représentants internationaux, les responsables nationaux et les responsables régionaux des pays, les présidents de conseils d'administration nationaux. Nous espérons tenir cette réunion à Montréal (Canada) dans la semaine du 18 mars 2024. À confirmer.

